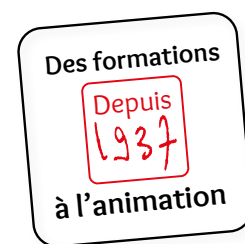


Expérience

CEMÉA
L'ELAN FORMATION

BAFA-BAFD



Le choix des CEMÉA

**Des valeurs, un engagement
pour les formations depuis 80 ans**

Sommaire

Présentation des CEMÉA	3
Notre conception de la formation	4
Les moyens de mise en œuvre	5
Le cursus de la formation BAFA	6
Les spécificités du BAFA aux CEMÉA	7
Guide pratique des stages d'approfondissement et de qualification	8
Le cursus de la formation BAFD	10
Les spécificités du BAFD aux CEMÉA	11
Notre projet éducatif	12
Nos tarifs, nos partenaires, agréments et labels	14
Les CEMÉA en régions	16



Présentation des CEMÉA

Les CEMÉA, un réseau d'associations présentes sur les territoires

Les CEMÉA sont une **association de loi 1901** à but non lucratif, créée en 1937. Association complémentaire de l'école, les CEMÉA sont reconnus **d'utilité publique** depuis 1966.

Les CEMÉA regroupent des militants et des militantes de toute la France métropolitaine et d'Outre Mer, organisés en un réseau national. Le fonctionnement associatif s'appuie donc sur des structures régionales et un siège national. Les CEMÉA France sont également impliqués dans la fédération internationale des CEMÉA.

Les CEMÉA ont choisi **la formation comme levier d'action**. Ils proposent une diversité de stages ancrés dans les réalités quotidiennes de l'éducation, de l'animation, des vacances, des loisirs, de la culture, des médias et du numérique, de l'action sociale et du médico-social, autour de l'enfance, de la petite enfance, du jeune adulte, des personnes âgées, de la santé mentale, de la citoyenneté et de la solidarité, favorisant l'insertion sociale et professionnelle.

Les CEMÉA enrichissent leurs interventions en mettant en place des espaces de réflexion, de développement et d'innovation pédagogiques. Ceux-ci sont prolongés à travers des **publications écrites ou audiovisuelles** ainsi qu'à travers l'organisation de manifestations **sur des questions d'éducation**.



Les CEMÉA, en principes et en actions

Les CEMÉA sont un mouvement de personnes engagées, qui mettent en pratique les valeurs qu'ils défendent. Leurs actions sont développées en référence au courant pédagogique de **l'Éducation nouvelle** et sont ancrées dans **l'Éducation populaire**.

À chaque stage, sont mises en œuvre des méthodes **d'éducation active** pour mettre en action les individus et pour ainsi faire évoluer les milieux. Les CEMÉA prennent en compte l'expérience de chacun et de chacune, la diversité des situations vécues et des parcours pour établir un rapport étroit entre théorie et pratique et une implication directe des personnes en formation dans l'action.

Pour prolonger **l'accompagnement des stagiaires**, les CEMÉA leur proposent en continuité du stage, **des espaces de formation continue**, des rencontres et des temps d'échanges.

Afin de garantir un **engagement de qualité**, les CEMÉA mettent en place tant des espaces de recherche pédagogique que des formations de formateurs et formatrices, en s'appuyant sur diverses chartes pédagogiques. Les CEMÉA sont reconnus comme étant force de propositions et d'actions pouvant répondre aux problématiques sociales, éducatives et culturelles du temps présent.

Notre conception de la formation

Les CEMÉA sont un mouvement laïque inscrit dans l'éducation populaire. Nos principes humanistes nous conduisent à lutter contre les exclusions et donc de ce fait à garantir l'ouverture de nos sessions de formation à tous les publics.

BAFA BAFD : pourquoi faire un stage avec les CEMÉA ?

Une pédagogie se référant à l'Éducation nouvelle développant **la participation et la responsabilité de chacun.e** depuis 1937

Ainsi les formations sont construites sur des logiques **d'émancipation** et **d'autonomisation** des personnes : les CEMÉA visent, par la transformation de la personne (autonomie, respect de l'autre, altérité...), la transformation de la société. Les formations sont donc basées sur une double logique, formation à la fonction et formation de la personne.

Le stage n'est donc pas une simple transmission d'expériences, de savoirs, de compétences... mais aussi un espace potentiel de développement personnel. Vivre ces situations alternant **pratiques d'activités** et **temps d'analyses**, permet au stagiaire de mener une réflexion sur l'éducation, et de se construire des compétences relationnelles et techniques réinvestissables.

La formation BAFA et BAFD aux CEMÉA : une expérience qui permet à chacun.e de s'enrichir grâce à **une vie de groupe construite**, réfléchie et accompagnée. Elle permet à chacun.e de prendre conscience de ses possibilités, de redécouvrir le plaisir de **rencontrer les autres**, d'agir et de réfléchir ensemble.



« Aux CEMÉA
rien n'est enseigné,
tout se vit ! »

Lise, stagiaire BAFA



Les moyens de mise en œuvre

Les stages aux CEMÉA

Un réseau d'équipes de formateurs qualifiés

L'ensemble des formateurs.rices BAFA et BAFD sont des militant.e.s de l'association et de l'Éducation nouvelle. Ils/elles sont engagés, en qualité de membres actifs, dans la vie politique et associative du mouvement.

Les CEMÉA construisent donc leur dispositif de formation de formateur.rice.s en prenant en compte les questions, les réflexions et observations issues des actions de formation qu'ils/elles encadrent.

Les stages aux CEMÉA

L'accompagnement et le suivi du stagiaire tout au long de sa formation

Tous les stagiaires entrant en formation générale, reçoivent un « livret BAFA ou BAFD CEMÉA » élaboré par l'association elle-même. À la fin de la session de formation générale, les stagiaires sont invités à faire un état des lieux des acquis et à identifier les publics et/ou les types d'accueils dans lesquels ils souhaiteraient faire leur stage pratique.

Les CEMÉA sont dotés d'un site internet d'aide au placement : le **SAP**. Ce site permet la mise en relation des organisateurs d'ACM avec les stagiaires formés et qui recherchent un stage ou un séjour.

Par ailleurs, dans les sessions, la validation se fait à partir du cadre réglementaire. Les critères de validation portent sur des situations observables durant le stage.

Ces critères portent sur l'assiduité, et donc l'implication du candidat.e durant la session, sa capacité à s'intégrer dans la vie collective, sa capacité à travailler en équipe et ses acquis aux regards des fonctions visées (animateur.rice ou directeur.rice).

Les stages aux CEMÉA

La garantie d'avoir des outils pédagogiques diversifiés et élaborés spécifiquement

Les CEMÉA en tant que mouvement de recherche élaborent et produisent de la documentation pédagogique. Les stagiaires disposent pendant les sessions de formation, de fonds documentaires produits par les groupes régionaux et nationaux de recherche et d'activité des CEMÉA et d'autres supports documentaires (articles, vidéos, fichiers, livres).

Les stages aux CEMÉA

La laïcité comme principe d'action

Les CEMÉA garantissent à toute personne d'être accueillie dans leurs stages, en participant à la totalité de la formation, dont l'objectif est d'acquérir des compétences et des savoir-faire.

Les stages aux CEMÉA

Une réponse aux besoins des terrains d'application

Les CEMÉA ont toujours choisi d'être au plus prêt des organisateurs dans leur pluralité (collectivités territoriales, comités d'entreprise et associations). Les CEMÉA proposent des accompagnements de différentes natures : formation de leurs animateur.rice.s ; accompagnement des politiques d'enfance et de jeunesse.



Le cursus de la formation BAFA

Les conditions d'inscription

Pour pouvoir entamer une formation BAFA, il faut :

- ➔ avoir 17 ans minimum le 1^{er} jour du stage.
 - ➔ s'inscrire administrativement sur le site : jeunes.gouv.fr/bafa-bafd avant toute inscription à une formation.
- Un numéro d'inscription vous sera délivré que vous reporterez sur votre fiche d'inscription.

Le BAFA est une formation courte qui permet d'encadrer, à titre non professionnel de façon occasionnelle, les enfants et les jeunes pendant leurs temps de vacances ou de loisirs. C'est un brevet reconnu et délivré par l'État, un engagement social et citoyen et une expérience collective pour être animateur.rice.

Étape 1

Se préparer à encadrer et animer des mineurs

À partir du 1^{er} jour de Formation Générale, vous avez...

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

INSCRIPTION AUX CEMÉA

cemea-formation.com

Session de FORMATION GÉNÉRALE

8 jours

Étape 2

Vivre une première expérience d'animation

18 mois max. pour ...

Pour réaliser son stage pratique, il ne faut pas être sous le coup d'une mesure de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès de mineurs (incapacité pénale ou mesure administrative prononcée par le préfet). Pas d'inscription au FIJALS.

Réaliser un STAGE PRATIQUE

14 jours min. en Accueil Collectif de Mineurs déclaré auprès des services de l'état.

À réaliser dans l'un des Accueils suivants :

- Séjour de vacances
- Accueil de loisirs
- Accueil de scoutisme

Pour vous aider à trouver votre stage pratique, nous vous mettons en relation avec des organisateurs sur cemea-sap.fr

Étape 3

Analyser sa pratique et compléter sa formation

Encadrer et prendre des responsabilités spécifiques

INSCRIPTION AUX CEMÉA

cemea-formation.com

Session d'APPROFONDISSEMENT

6 jours

ou

Session de QUALIFICATION *

8 jours

* Dans l'un des 4 domaines suivants : surveillances de baignade, kayak, voile, motocyclisme.

30 mois max. pour effectuer les 3 étapes de la formation BAFA dans l'ordre

Les formations BAFA s'inscrivent dans le cadre réglementaire de l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux BAFA et BAFD en ACM.

JURY départemental BAFA

Réception du BAFA

Les spécificités du BAFA aux CEMÉA

Se former pour prendre des responsabilités

Chaque stagiaire est acteur.rice de sa propre activité, responsable de sa propre formation et partenaire de celle des autres.

Les programmes sont construits en fonction du cadre réglementaire, des principes pédagogiques d'Éducation nouvelle, des besoins identifiés des personnes et du groupe.

Les CEMÉA mettent en œuvre **une alternance de temps de formation théoriques** (ces points sont abordés sous forme d'échanges, en partant au maximum des connaissances et de l'expérience de chacun, en utilisant des méthodes d'éducation active, privilégiant les petits groupes) **et des temps de pratiques d'activités**.

La vie collective est une composante essentielle de la formation. Elle s'organise dans le respect de l'individu et du groupe.

Un suivi et un accompagnement des stagiaires qui passent par :

- Un livret sous forme d'un classeur remis à chaque stagiaire en formation générale.
- Un service d'aide au placement (SAP) pour mettre en relation les organisateurs d'ACM et les stagiaires qui recherchent un stage pratique.
- Un accompagnement individualisé pour ceux et celles qui le souhaitent.
- Des publications diverses et variées (des fichiers de jeux, d'activités, des revues).
- Des journées, des soirées thématiques.



« Très bonne expérience humaine. On a appris plein de choses, et ça ouvre encore plus l'esprit. »

Leila, stagiaire BAFA



Guide pratique des stages d'approfondissement et de qualification

Après le stage de formation générale et le stage pratique, de 14 jours un dernier stage d'approfondissement ou de qualification d'une durée de 6 à 8 jours permet de terminer le parcours de formation BAFA.

Si la spécificité de la troisième partie de la formation réside dans la thématique choisie, les CEMÉA défendent que chaque stage doit permettre en premier lieu à chacun.e :

- D'analyser son stage pratique.
- D'approfondir ses compétences en lien avec les fonctions d'animateur.rice (encadrer la vie quotidienne, avoir des connaissances dans le développement de l'enfant, réfléchir aux moyens pour garantir la sécurité physique et morale de l'enfant...).
- De profiter de la richesse d'une vie de groupe pour réfléchir à la place de chacun.e au sein d'une collectivité, aux règles de vie qui permettent de vivre ensemble.
- De continuer à construire une conception du rôle éducatif de l'animateur.rice.

Stage d'approfondissement

Accessible à toute et tous

D'une durée de 6 jours (dans certains cas il peut durer plus longtemps : stage à l'étranger), il permet en dehors des temps d'analyse de stage pratique, d'approfondir ses compétences autour d'une thématique précise.

Cette thématique peut viser une famille d'activité (activités manuelles, grands jeux), l'accueil de certains publics (jeunes enfants, adolescents, personnes en situation de handicap), ou encore certains types de séjours ou d'accueils (accueils de loisirs, séjours de jeunes, séjours à l'étranger, mini-camps).

Découverte d'un public

Ces stages permettent de se questionner sur la connaissance et les besoins spécifiques d'un public particulier afin d'envisager à la fois l'organisation matérielle et pédagogique de la vie collective de ces publics et l'aménagement du cadre de vie favorisant l'autonomie. Les CEMÉA proposent actuellement quatre thématiques autour des publics : les jeunes enfants, les publics en situation de handicap, les adolescents, les enfants de 6 à 12 ans.

Activités physiques et plein air / Activité de pleine nature

Les stages d'activités physiques, sportives et de jeux en pleine nature se déclinent en différente thématique : les jeux de plein air, les jeux sportifs, les grands jeux, l'accompagnement des activités sportives, les jeux et grands jeux (d'intérieur et d'extérieur).

Activités manuelles et plastiques

S'il est des activités auxquelles les enfants se livrent spontanément dès qu'ils en ont les possibilités de le faire, c'est bien les activités manuelles et plastiques. Ce stage permet de redécouvrir la place et la richesse de ces activités. Agir sur son environnement avec des matériaux, des outils, des couleurs, jouer, créer, fabriquer des objets et des jouets avec ses mains... Ce type de stage sensibilise à différentes techniques, et permet de découvrir l'intérêt d'aménager des coins d'activités et de leur mise en valeur.

Activités techniques et scientifiques

Ces stages permettent de découvrir une autre manière d'aborder les activités grâce à des aménagements, des ateliers autour de l'environnement, des activités de découverte techniques et scientifiques à partir de jouets qui volent, qui flottent, qui roulent (cerfs-volant, fusées, bateaux, voitures à

Quelle thématique choisir ?

Découverte d'un milieu

Les stages de découverte de milieu se déclinent différemment en fonction de l'environnement et des spécificités de chaque région et par le biais de différentes pratiques : randonnée, camping, organisation de mini-camp, aménagements extérieurs (cabanes, ponts de singe...), observation, jeux... Les CEMÉA proposent actuellement cinq entrées de découverte du milieu : bord de mer, montagne, milieu rural, milieu urbain, neige.

Découverte d'une activité spécifique

Activités d'expression

Les CEMÉA entendent par « Expression » toutes les activités qui permettent, au travers de supports différents, d'exprimer une intention, une émotion, une histoire. Les CEMÉA organisent des stages généralistes qui permettent d'aborder le thème à partir de plusieurs techniques ou avec une dominante telle que : jeux dramatiques, contes et histoires, autour du livre, marionnettes, danse, chant, activités sonores et musicales, arts du cirque et de la rue.

« On apprend sur soi, sur les autres...
c'est très enrichissant »

Alexandre, stagiaire BAFA

Stage de qualification

Accessible avec un niveau requis

Dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs, certaines activités (bien souvent sportive), ne peuvent être encadrées par des animateurs que si ceux-ci disposent d'une qualification.

Le stage de qualification, d'une durée de 8 jours, donne une place importante à la pratique d'activité encadrée par une équipe composée de formateurs titulaires de la qualification ainsi que des animateurs professionnels titulaires de Brevets d'État. Cette équipe vérifie à l'issue de la formation, la capacité des participants à encadrer l'activité choisie avec des mineurs dans un ACM.

Ce stage peut être choisi comme 3^{ème} partie du BAFA, mais reste ouvert à des personnes déjà diplômées qui souhaiteraient acquérir une qualification supplémentaire.

Les CEMÉA proposent les qualifications suivantes :
Surveillant de baignade, Kayak et Voile.



propulsion..., cadrans solaires...). Mais également à partir de démarches qui invitent à tâtonner, expérimenter, fabriquer.

Activités culinaires : cuisiner avec les enfants et les jeunes

En accueil de loisirs, séjours, camps... au moins 1 à 2 fois par jour, les groupes d'enfants et de jeunes mangent mais font rarement la cuisine. Cuisiner avec les enfants, les jeunes, c'est le plaisir de faire ensemble, d'inventer, de découvrir des recettes, des saveurs, de déguster, d'avoir une belle table, de partager. Mais c'est aussi l'occasion d'avoir des outils autour de l'équilibre alimentaire.

Accompagnement culturel

Quelles activités peut-on proposer aux enfants et adolescents avant et après les spectacles ? Comment amener les personnes à s'interroger et à s'approprier un objet culturel lors d'une visite, d'un spectacle, d'une rencontre ? La démarche d'accompagnement du spectateur associe à la fois la pratique d'activités et les retours et échanges sur l'expérience vécue. Chaque stage est organisé en partenariat avec des événements et structures culturels (Festival d'Aurillac, Francofolies, Printemps de Bourges ; musée, salles de spectacles...).

Around des médias et du numérique

Les enfants et les jeunes aujourd'hui grandissent dans une société devenue numérique. Leurs manières d'apprendre, de créer, d'appréhender leur environnement en sont profondément transformées. Des médias à la télé réalité, du film aux photos, le son et l'image sont omniprésents dans leur quotidien. Ce stage permet entre autre de réfléchir à comment réinvestir cette activité avec des enfants et jeunes dans les accueils collectifs de mineurs pour mieux apprendre à lire l'image.

Multi activités

Sans choisir de thème particulier, pouvoir se perfectionner dans différentes activités pratiquées en ACM : jeux, activités manuelles, activités d'expression, veillées... Ce stage se construit en fonction des besoins et attentes des stagiaires en tenant compte des possibilités offertes par le lieu et les formateurs. Pour développer ses connaissances dans différents domaines et compléter son « répertoire » d'animateur.

Découverte d'un type d'accueil

L'accueil de loisirs

Savoir aménager, organiser l'accueil en fonction des spécificités d'un accueil à la

journée ou la demi-journée. Ces stages permettent de réfléchir sur les rythmes de vie de l'enfant, l'accueil, les relations avec les parents, de pratiquer des activités, élaborer des projets d'animation adaptés à la réalité des accueils de loisirs (milieu environnant, public, ...).

Encadrement de séjours à l'étranger

À travers cet approfondissement, les stagiaires se préparent à l'encadrement de séjours à l'étranger dans la perspective de découvrir les richesses naturelles, urbaines, culturelles et humaines locales. Ces stages permettent de concevoir, préparer, réaliser et analyser un séjour à l'étranger et vivre des situations de rencontres interculturelles.

Les séjours itinérants ou les mini-camps

Se préparer à conduire un groupe d'enfants, de jeunes lors d'un mini-séjour organisé dans le cadre d'un accueil de loisirs. Préparer un itinéraire, réfléchir à la sécurité lors d'un déplacement, s'organiser pour camper dans le cadre d'un séjour itinérant. Ces stages abordent les spécificités de ce type de séjour : préparation avec les jeunes, déplacements, hébergements, aménagements d'un camp, pratiques d'activités autour de l'alimentation (menus, cuissons...).

Le BAFD, est une formation qui permet de diriger des Accueils Collectifs de Mineurs. C'est un brevet reconnu et délivré par l'État.

Le cursus de la formation BAFD

Les conditions d'inscription

Pour pouvoir entamer une formation BAFD, il faut :

- ➔ avoir 21 ans minimum le 1^{er} jour du stage.
- ➔ être titulaire du BAFA ou d'un titre ou certificat de qualification* permettant d'exercer des fonctions d'animation en ACM et justifier d'au moins 28 jours d'expérience d'animation (dans les 2 dernières années).
- ➔ s'inscrire administrativement sur le site : jeunes.gouv.fr/bafa-bafd avant toute inscription à une formation. Un numéro d'inscription vous sera délivré que vous reporterez sur votre fiche d'inscription.

Étape 1

Se préparer à diriger et encadrer une équipe en Accueil Collectifs de Mineurs

À partir du 1^{er} jour de Formation Générale, vous avez...

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

INSCRIPTION AUX CEMÉA

cemea-formation.com

Session de FORMATION GÉNÉRALE (9 jours)

Étape 2

Vivre une première expérience de direction

Pour réaliser son stage pratique, il ne faut pas être sous le coup d'une mesure de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès de mineurs (incapacité pénale ou mesure administrative prononcée par le préfet). Pas d'inscription au FIJALS.

18 mois max. pour ...

Réaliser un 1^{er} STAGE PRATIQUE

dans des fonctions de direction ou direction adjointe, en situation d'encadrement d'une équipe composée de 2 animateurs minimum, 14 jours min. en Accueil Collectif de Mineurs déclaré auprès des services de l'état.

À réaliser dans l'un des Accueils suivants :

- Séjour de vacances
- Accueil de loisirs
- Accueil de scoutisme

Pour vous aider à trouver votre stage pratique, nous vous mettons en relation avec des organisateurs sur cemea-sap.fr

Étape 3

Analyser sa pratique et compléter sa formation

INSCRIPTION AUX CEMÉA

www.cemea-formation.com

Session de PERFECTIONNEMENT (6 jours)

Étape 4

Vivre une deuxième expérience de direction

4 ans max.

Réaliser un 2^{ème} STAGE PRATIQUE

dans les mêmes conditions que le 1^{er} stage pratique mais dans la fonction de directeur ou directrice de l'Accueil Collectif de Mineurs

Aide à la rédaction du bilan de formation

Les CEMÉA proposent des rendez-vous d'accompagnement à l'écriture du bilan. Pour avoir des informations sur la forme de cet accompagnement, contactez les CEMÉA de votre région

1 an max.

Rédiger le BILAN DE FORMATION

et le déposer dans un délai d'un an au plus tard à compter du dernier jour du 2^{ème} stage pratique

JURY BAFD

Réception du BAFD

autorisation d'exercer pour 5 ans (renouvellement sous conditions)

Un renouvellement d'autorisation d'exercer tous les 5 ans est à obtenir auprès de la DRJSCS en justifiant soit :

- d'avoir exercé les fonctions de directeur.rice ou d'adjoint.e pendant 28 j. min.,
- d'avoir exercé les fonctions de formateur pendant 6 j. min.

Pour les personnes ne remplissant pas l'une de ces 2 conditions, l'autorisation peut-être renouvelée après validation d'une nouvelle session de perfectionnement.

Les formations BAFD s'inscrivent dans le cadre réglementaire de l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux BAFA et BAFD en ACM.

* Liste des qualifications figurant à l'article 2 de l'arrêté du 9 février 2007

Les spécificités du BAFD aux CEMÉA

Chaque stagiaire est **acteur de sa propre activité**, responsable de sa propre formation et partenaire de celle des autres.

Les programmes sont construits en fonction du cadre réglementaire, des principes pédagogiques d'Éducation nouvelle, des besoins identifiés des personnes et du groupe.

Sont mis en œuvre une alternance de temps de formation théoriques (ces points sont abordés sous forme d'échanges, en partant au maximum des connaissances et de l'expérience de chacun, en utilisant des **méthodes d'éducation active**, privilégiant les petits groupes) et des temps de pratique d'activités.

La vie collective est une composante essentielle de la formation. Elle s'organise dans le respect de l'individu et de groupe dans son fonctionnement.

Un suivi et un accompagnement des stagiaires qui passent par :

- Des rendez-vous gratuits d'accompagnement dans l'écriture du bilan de formation.
- Un livret sous forme d'un classeur remis à chaque stagiaire en formation générale.
- Un service d'aide au placement (SAP) pour mettre en relation les organisateurs d'ACM et les stagiaires qui recherchent un stage pratique.
- Un accompagnement individualisé pour celles et ceux qui le souhaitent.
- Des publications diverses et variées (des fichiers de jeux, d'activités, des revues).
- Des journées, des soirées thématiques.



« Aux CEMÉA
j'ai appris
par moi-même »

Jérémy, stagiaire BAFD

Notre projet éducatif



L'Éducation nouvelle

Les CEMÉA sont un mouvement d'Éducation nouvelle. Ils privilégient une interaction permanente entre l'individu, le groupe, l'environnement et le milieu de vie. Les CEMÉA militent pour une laïcité, qui soit une ouverture à la compréhension de l'autre dans l'acceptation des différences et dans le respect du pluralisme, mais aussi un combat pour la liberté d'expression de chacun et, contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.

Notre conception de la formation

Les formateurs, militants des CEMÉA sont porteurs des valeurs de notre mouvement.

Chaque stagiaire est au cœur de sa propre activité, responsable de sa propre formation, partenaire de la formation des autres.

Les programmes de formation sont construits en fonction des besoins de chaque stagiaire.

Ceux-ci sont de fait associés à la conduite des formations.

Nos formations s'appuient sur la prise de conscience de chaque stagiaire de ses propres possibilités physiques, manuelles, intellectuelles, sociales et de celles des autres. Cela se concrétise par une alternance de temps de formation théorique et pratique où l'environnement et le milieu du stage, constituent des éléments fondateurs des démarches de formation.

La vie collective est une composante essentielle de la formation. Elle s'organise dans le respect de l'individu et du groupe dans son fonctionnement.

La validation

La validation est organisée en référence aux critères fixés par les textes réglementaires. Elle est assurée et assumée par l'équipe de formation. Les critères et les modalités sont explicités aux stagiaires en début de formation.

Une démarche d'évaluation, distincte de la validation, est conduite tout au long du stage. Basée sur des objectifs de formation élaborés par le stagiaire et l'équipe de formateur, elle permet une analyse en continu des acquis et de l'évolution de chacun dans sa propre formation.

Notre conception des vacances collectives

Les Accueils Collectifs de Mineurs représentent pour les enfants et les adolescents une aventure incontournable. C'est une expérience qui contribue à leur développement au même titre que d'autres temps d'éducation. L'évolution de notre société, l'évolution des temps de loisirs, leur organisation poussent les CEMÉA à militer pour un lien indissociable entre les séjours de vacances et les accueils de loisirs.

Les jeunes et les enfants doivent être associés aux projets les concernant.

Deux axes doivent être privilégiés :

celui du brassage

social, barrière formelle contre les replis communautaires, et celui de la mixité. Elle est une conquête sociale et culturelle majeure. De même, toute forme de loisirs qui ne tiendrait pas compte de l'environnement proche et de ses potentialités ne conduirait qu'à l'exacerbation d'un consumérisme subi.

Les vacances collectives ne peuvent exister sans l'apport indispensable des animateurs volontaires, ils doivent y faire valoir leur complémentarité avec l'ensemble des acteurs éducatifs.

Le volontariat

Le volontariat éducatif est un concept d'éducation populaire. Les CEMÉA affirment donc le sens politique et éducatif d'un volontariat : celui qui permet un engagement responsable, un engagement altruiste et solidaire. Il est un espace de citoyenneté traduite en actes. Il reste un espace d'insertion sociale et culturelle pour des centaines de milliers de jeunes.

L'ensemble des temps, de vacances, de formation, d'animation constituent des moyens pour former des citoyens conscients des enjeux politiques, culturels et économiques, capables d'œuvrer pour une société plus juste et plus égalitaire.

Un stage encadré par des praticiens

Chaque stage est préparé et conduit par une équipe de formateurs, animateurs ou directeurs des Accueils Collectifs de Mineurs. Nos équipes sont constituées sur une complémentarité des expériences et des compétences. Nos formations s'organisent donc en contact étroit avec la réalité des Accueils Collectifs de Mineurs. Pour accompagner ces pratiques, les CEMÉA ont formalisé un cursus de formation de formateurs qui est mis en œuvre par l'ensemble des structures régionales.



Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités

L'animation

L'animation s'inscrit bien dans une démarche d'éducation populaire, c'est-à-dire, travailler avec les personnes à la transformation de leurs situations et de leurs milieux. Nous militons pour une animation au service du développement des personnes et des groupes, centrée sur leurs prises de responsabilité.

Les objectifs de la formation

Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.
- Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :
 - de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité,
 - de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
 - de construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination,
 - d'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Nos objectifs pour la formation d'animateurs

Nous ajouterons aux objectifs ci-dessus des objectifs qui illustrent notre engagement de mouvement d'Éducation nouvelle :

- Susciter l'activité, l'organiser à partir des besoins et des projets des enfants et des jeunes.

- Construire sa propre conception du rôle de l'animateur.
- Savoir argumenter ses choix pédagogiques.
- Avoir une perception claire des Accueils Collectifs de Mineurs et d'en approcher les enjeux sociaux et culturels.
- Repérer les richesses de l'environnement et les exploiter, s'adapter aux contraintes.
- Mesurer son évolution au travers des étapes de la formation.

Nous nous engageons, en sus et au travers des objectifs qui précèdent à veiller particulièrement à accompagner chaque personne dans son parcours de formation.

La direction

Les CEMÉA conçoivent la direction des Accueils Collectifs de Mineurs comme la conduite d'une action éducative. Ils défendent la possibilité pour toute personne dans le cadre réglementaire d'assumer un engagement dans des fonctions de direction.

Pour les CEMÉA, diriger un Accueil Collectif de Mineurs c'est également, pour ceux qui le souhaitent, accéder à une forme de militantisme éducatif.

Les directeurs volontaires et professionnels d'Accueils Collectifs de Mineurs portent, au travers de leur action sur le terrain, une pluralité de regards, permettant une meilleure prise en compte de l'enfant.

Les objectifs de la formation

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps.
 - situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
 - coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation.
 - diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil.
 - développer les partenariats et la communication.
- La formation au BAFD doit permettre d'accom-

pagner le directeur vers le développement d'aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

Nos objectifs au travers de toute la formation BAFD visent à aider chaque futur directeur à :

- Clarifier ses propres intentions éducatives dans le domaine des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes, de les communiquer et de les traduire en contenus.
- Construire sa propre conception du rôle de directeur et pouvoir argumenter ses choix.
- Repérer que ses actions ont des effets sur un milieu, un groupe, une personne.
- Situer son action éducative de directeur d'Accueils Collectifs de Mineurs dans le contexte économique et social.
- Acquérir, au plan méthodologique, des outils pour :
 - clarifier sa conception de la direction,
 - élaborer pour toute structure particulière de loisirs et de vacances, un projet pédagogique qui traduise, au plan des pratiques, les orientations du projet éducatif de l'organisateur,
 - être capable de gérer l'ensemble des moyens matériels et financiers dans le sens du contrat passé avec l'organisateur,
 - associer l'ensemble des personnes de la structure et passer avec elles au stade de la mise en œuvre,
 - animer des équipes d'adultes et exercer un mode de direction qui permette à chaque membre de ces équipes de prendre part aux décisions qui sont de sa responsabilité, de participer à leur réalisation et à leur contrôle,
 - exercer auprès des animateurs une réelle fonction de formation,
 - analyser ses expériences pratiques de direction,
 - clarifier le rôle du directeur vis-à-vis des personnels employés dans la structure, des familles, des enfants et des jeunes,
 - établir un bilan de formation.

Maîtrise de la communication orale et écrite

Une maîtrise de l'écrit est nécessaire à tout directeur. Certaines séquences de la formation permettent un entraînement à la rédaction de documents et à leur communication verbale au titre de l'exercice d'une fonction de direction. Des outils de soutien à la rédaction des différents écrits du BAFD sont mis en œuvre.

L'individualisation d'une grande partie des contenus de la formation prend en compte les acquis et expériences de chaque stagiaire, la diversité des situations d'exercice de la direction.

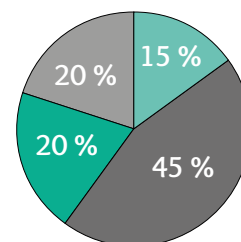


Nos tarifs

Les tarifs sont nationaux pour l'ensemble des formations. Les CEMÉA ont conscience que les stages représentent un coût important pour un particulier et ils se battent pour une prise en charge de ces formations par les pouvoirs publics (État, collectivités territoriales, Conseils départementaux, régionaux, etc).

Répartition du coût des formations

- Frais éducatifs (matériels et matériaux de stage) : 15%
- Hébergement et location de locaux : 45%
- Fonctionnement général de l'association (administration, gestion et salaires) : 20%
- Formation de formateur.rice.s, recherches pédagogiques et publications : 20%



Nos partenaires, agréments et labels

Nos partenaires

- Les collectivités territoriales locales (Régions, Conseils départementaux, Métropoles, Communauté de Communes, Communes, etc...)
- Les organismes mutualisateurs
- La CNAF et les CAF
- Certains comités d'entreprises
- Des fédérations et des associations locales, régionales, nationales et internationales



Nos agréments

- Association éducative complémentaire de l'enseignement public
- JEP : Association nationale de Jeunesse et d'Éducation Populaire
- Engagement de Service Civique



Les collectifs dans lesquels les CEMÉA sont inscrits :

- CNAECP (Conseil National des Associations Éducatives Complémentaires de l'Enseignement Public)
- CNAJEP (Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire)
- Collectif CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'École publique)
- Solidarité Laïque
- Jeunesse au Plein Air
- Pas de bébés à la consigne !
- Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans !
- CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives)



Nos labels

- Association reconnue d'utilité publique depuis 1966
- Engagés dans une démarche qualité suite à la loi du 5 mars 2014
- Référencés auprès des OPCA depuis juin 2017





Auvergne - Rhône-Alpes

Auvergne

61, avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 98 73 73 - Fax : 04 73 98 73 70
auvergne@ceamea.fr - www.ceamea.fr

Rhône-Alpes

3, cours Saint-André 38800 Le Pont-de-Claix
Tél. : 04 76 26 85 40 - Fax : 04 76 26 69 55
secretariat@ceamearhonealpes.org

Bourgogne - Franche-Comté

Franche-Comté

BP 117
18, rue de Cologne 25013 Besançon cedex
Tél. : 03 81 81 33 80 - Fax : 03 81 82 33 07
asso@ceameafc.org - www.ceameafc.org

Bretagne

92, rue du Frugy 29337 Quimper cedex
Tél. : 02 98 90 10 78 - Fax : 02 98 90 94 01
accueil@ceamea-bretagne.fr
www.ceamea-bretagne.fr

Antenne de Rennes

Centre Alain Savary (Bât B, 1^{er} étage)
BP 20304
2, boulevard Louis-Volcain 35203 Rennes cedex 2
Tél. : 02 99 50 23 26 - Fax : 02 99 50 96 68
accueil@ceamea-bretagne.fr

Centre - Val de Loire

Siège social :

37, rue de la Godde 45800 Saint-Jean-de-Braye
Inscriptions BAFA et BAFD : Antenne de Tours
12, boulevard de Chinon 37300 Joué-les-Tours
Tél. : 02 47 66 15 47
bafabafd@ceameacentre.org
www.ceameacentre.org

Corse

École Marie Reynoard Montesoro
Provence Logis Montesoro 20600 Bastia
Tél. : 04 95 34 13 20
ceamea.corse@wanadoo.fr

Grand-Est

Alsace

22, rue de la Broque 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 22 05 64
contact@ceamea-alsace.fr - www.ceamea-alsace.fr

Champagne-Ardenne

29, rue Pierre Taittinger 51100 Reims
Tél. : 03 26 86 67 41 - Port : 06 20 86 23 34
Fax : 03 26 85 20 49
champagne@ceamea-formation.com

Lorraine

1, rue Charles Gounod
54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 09 60 50 38 75
secretariat@ceamea-lorraine.org
www.ceamea.asso.fr/lorraine

Hauts-de-France

Picardie

BP 22703
7, rue Henriette Dumuin 80027 Amiens cedex 1
Tél. : 03 22 71 79 00 - Fax : 03 22 91 08 50
contact@ceamea-picardie.asso.fr
www.ceamea-picardie.fr

Nord-Pas de Calais

11, rue Ernest Deconynck 59000 Lille
Tél. : 03 20 12 80 00 - Fax : 03 20 30 08 05
ceameanpdc@ceameanpdc.org
www.ceamea-npdc.org

Île-de-France

65, rue des Cités 93306 Aubervilliers
Tél. : 01 48 11 27 90
stages@ceamea-idf.fr
www.ceamea-idf.org

Normandie

Calvados - Siège Régional

5, rue du Docteur Laënnec
14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 31 86 14 11 ou 02 31 86 16 39
contact.caen@ceamea-normandie.fr
www.ceamea-normandie.fr

Orne

23, route d'Almenêches (Appartement 6)
61200 Argentan
Tél. : 02 31 86 14 11
contact.caen@ceamea-normandie.fr

Manche

24, rue de la Poterne 50000 Saint-Lô
Tél. : 02 31 86 14 11
contact.caen@ceamea-normandie.fr

Seine-Maritime - Délégation de Rouen

BP 1243
33, route de Darnétal 76177 Rouen cedex 1
Tél. : 02 32 76 08 40
contact.rouen@ceamea-normandie.fr
www.ceamea-normandie.fr

Eure

J.A.E
45, rue Saint-Germain 27000 Évreux
Tél. : 02 32 51 86 19
contact.rouen@ceamea-normandie.fr

Nouvelle Aquitaine

Aquitaine

11, rue Permentade 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 69 17 92
secretariat@ceamea-aquitaine.asso.fr
www.ceamea-aquitaine.fr

Antenne du sud-Aquitaine

24, avenue du Maréchal Soult 64100 Bayonne
Tél. : 05 59 70 01 18

Limousin

23 A, boulevard Saint-Maurice 87000 Limoges
Tél. : 05 55 34 60 52 - Fax : 05 55 34 11 31
ceamea.limousin@wanadoo.fr
www.ceamea-limousin.fr

Poitou-Charentes

26, rue Salvador Allende 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 88 07 61 - Fax : 05 49 41 74 45
accueil@ceamea-poitou-charentes.org
www.ceamea-poitou-charentes.org

Occitanie

Le Clos Barlet
501, rue Métairie de Sayset - CS 10033
34078 Montpellier cedex 3
Tél. : 04 67 50 46 17 - Fax : 04 67 50 46 01
bafa@ceamea-occitanie.org
www.ceamea-occitanie.org

Antenne de Toulouse

19 bis, rue Riquet 31000 Toulouse
Tél. : 06 73 16 96 38

Pays de la Loire

102, rue Saint-Jacques 44200 Nantes
Tél. : 02 51 86 02 60 - Fax : 02 51 81 92 80
accueil@ceamea-pdll.org
www.ceamea-pays-de-la-loire.org

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

47, rue Neuve-Sainte-Catherine 13007 Marseille
Tél. : 04 91 54 25 36 - Fax : 04 91 55 06 98
accueil@ceamea-paca.org - www.ceamea-paca.org

Antenne de Nice

21, rue d'Angleterre 06000 Nice
Tél. : 04 93 16 18 20 - Fax : 04 93 16 00 18
nice@ceamea-paca.org

Sièges des associations d'outre-mer

Guadeloupe

Rue de la Ville d'Orly - Près du Pôle Emploi
Bergevin 97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0 590 82 20 67 - Fax : 0 590 82 02 72
www.ceamea-antillesguyane.com
www.ceamea.guadeloupe@gmail.com
www.ceamea-guadeloupe.com

Guyane

BP 80
97322 Cayenne cedex
Tél. : 0 594 30 68 09 - Fax : 0 594 25 30 45
www.ceamea-antillesguyane.com
secretaire@ceamea-guyane.com

Martinique

BP 483
97241 Fort-de-France cedex
Tél. : 0 596 60 34 94 - Fax : 0 5 96 63 91 74
ceamea-martinique972@orange.fr
www.ceamea-antillesguyane.com

Mayotte

Maison des associations
BP 318
Rue du Stade Kavani 97600 Mamoudzou
Tél. : 00 2 69 61 13 75 - Fax : 00 2 69 61 30 75
secretariat.ceameamayotte@ceamea.asso.fr
www.ceamea-mayotte.org

Polynésie

177, cours de l'Union Sacrée
Taunoa
BP 3824
Papeete Tahiti
Tél. : 00 689 43 73 11 - Fax : 00 689 45 23 04
ceameadepolynesie@mail.pf

Pwără Wäro - Nouvelle Calédonie

Association CEMÉA Pwără-Wärö
BP 241
98822 Poindimié
Tél. : 00 687 47 14 71 - Fax : 00 687 47 14 71
pwarawaro@lagoon.nc
www.pwarawaro.nc

Réunion

13, Résidence Mercure
43, rue de Moufia
97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 0 262 21 76 39 - Fax : 0 262 21 22 13
ceamea.reunion@wanadoo.fr
www.ceamea-reunion.org